

## COMPTE RENDU

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LANGEADOIS

*Séance du vendredi 18 avril 2014*

Présents : Mmes Marie-Thérèse ROUBAUD, Valérie GAILLARD, Chantal FARIGOULE, Amandine TESTUD, Corinne CHANTELOUBE, Jessica COUDERT, Annie PLANTIN, Annie CARLET et Michèle Malfant et Mrs Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Joseph TORRENT, Olivier MONTEIL, Stéphane DESSALLES, Gérard BEAUD, Jean-Marie CHAPON, Philippe MOLHERAT, Denis FOURY, Alain CUSSAC, Landry LACOUR, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Serge ROCHER, Gilles RUAT, Yves ATTARD, Guy LAFOND et Thierry PAPARIC.

Assistés également : M. Eric AUBERT

Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT



- 1- Appel nominal des conseillers communautaires et installation du nouveau Conseil Communautaire par le Président sortant
- 2- Election du Président sous la présidence du doyen d'âge conformément à l'article L5211-2 et L5211-8 du CGCT
- 3- Sous la présidence du Président élu, fixation du nombre de Vice-Présidents dans les conditions de l'article L5211-10 du CGCT
- 4- Election des Vice-Présidents
- 5- Installation du Bureau Communautaire
- 6- Définition des Commissions thématiques
- 7- Composition des Commissions thématiques
- 8- Fixation des indemnités du Président et des Vice-Présidents



#### 1/ APPEL NOMINAL DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PAR LE PRESIDENT SORTANT

Le Président sortant, M. Franck NOEL-BARON accueille les nouveaux conseillers communautaires et procède à leur appel nominal pour installer le nouveau Conseil Communautaire.

Il laisse ensuite présider l'assemblée communautaire par le doyen d'âge M. André DORIER qui procède à l'élection du nouveau Président.

## 2/ ELECTION DU PRESIDENT SOUS LA PRESIDENCE DU DOYEN D'AGE

M. André DORIER préside l'assemblée communautaire et procède à l'élection du Président de la Communauté de Communes. Il est accompagné par 2 assesseurs Chantal FARIGOULE et Alain CUSSAC et d'une secrétaire Jessica COUDERT.

Il demande quels sont les candidats. Se déclarent candidats :

- Marie-Thérèse ROUBAUD
- Franck NOEL-BARON
- Gérard BEAUD

Chaque candidat, à tour de rôle, expose aux conseillers communautaires son projet, ses ambitions et son programme pour la Communauté.

Après cet exposé, le doyen ouvre le scrutin et appelle nominativement et individuellement chaque conseiller à exprimer son vote.

### Il est alors procédé au 1<sup>er</sup> tour de l'élection du Président.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- ↪ Nombre de bulletins : 29
- ↪ Bulletins litigieux : 0
- ↪ Nombre de suffrages exprimés : 29
- ↪ Majorité absolue : 15

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Franck NOEL-BARON	13 voix
Gérard BEAUD	9 voix
Marie-Thérèse ROUBAUD	7 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, le doyen procède au 2<sup>ème</sup> tour du scrutin et demande quels sont les candidats.

Marie-Thérèse ROUBAUD se retire. Se déclarent candidats :

- Franck NOEL-BARON
- Gérard BEAUD

### Il est alors procédé au 2<sup>ème</sup> tour de l'élection du Président.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- ↪ Nombre de bulletins : 29
- ↪ Bulletins litigieux : 0
- ↪ Nombre de suffrages exprimés : 29
- ↪ Majorité absolue : 15

### Résultats du 2<sup>ème</sup> tour :

Franck NOEL-BARON	13 voix
Gérard BEAUD	13 voix
Bulletins blancs	3

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, le doyen procède au 3<sup>ème</sup> tour du scrutin avec les deux candidats en présence au 2<sup>ème</sup> tour.

Monsieur Gérard BEAUD demande une suspension de séance qui est accordée par le doyen d'âge.

**Après la suspension de séance, il est procédé au 3<sup>ème</sup> tour de l'élection du Président.**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- ↪ Nombre de bulletins : 29
- ↪ Bulletins litigieux : 0
- ↪ Nombre de suffrages exprimés : 29

**Résultats du 3<sup>ème</sup> tour :**

Franck NOEL-BARON	16 voix
Gérard BEAUD	12 voix
Bulletin blanc	1

Le doyen d'âge proclame l'élection à la Présidence de la Communauté de Communes de Monsieur Franck NOEL-BARON élu à la majorité relative au 3<sup>ème</sup> tour du scrutin.

**3/ SOUS LA PRESIDENCE DU PRESIDENT ELU, FIXATION DU NOMBRE DE VICE PRESIDENTS**

Le Président, nouvellement élu, remercie les conseillers communautaires et propose de fixer à 4 le nombre de Vice-Présidents.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

Il propose de ne pas poursuivre l'ordre du jour et de reporter les points ajournés à une prochaine séance de l'assemblée communautaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

La séance est levée à 23h15



Fait à Langeac,  
Le 23 avril 2014

Le doyen,



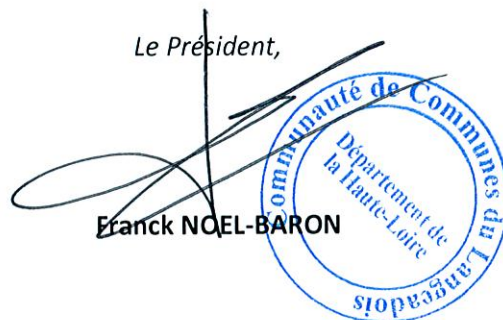
André DORIER

Le secrétaire de séance,



Jessica COUDERT

Le Président,



Franck NOEL-BARON

**DIFFUSION** : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.

